

Expert depuis 1928

hth

Équilibre de l'eau

Domaine d'application : Piscines résidentielles

STABILIZER

Granulés

Stabilisant

BENEFICES PRODUIT

- Prolonge l'efficacité du chlore non stabilisé (protège le chlore contre les U.V.)
- Pour les piscines en extérieur

CARACTERISTIQUES

- Granulé à dissolution lente, sans résidu
- Teneur moyenne en matière active élevée
- Compatible avec tout équipement de filtration
- Solubilité maximale : 3 g/l à 25°C et 26 g/l à 90°C (augmente avec le pH)
- En cas de traitement régulier au chlore stabilisé, l'usage de ce produit est inutile voire déconseillé.
- Economie potentielle de 40 à 60% pour une piscine découverte traitée avec un chlore inorganique (chlore gazeux, eau de Javel ou hypochlorite de calcium).
- Limite la production de chloramines en cas de traitement au chlore.

MODE D'EMPLOI

S'assurer que la filtration soit en marche.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a (attention au sens du vent ! risques de projection de produit dans les yeux).

Pour augmenter la teneur en acide isocyanurique de de 10 mg/l, il faut prévoir environ 10 grammes de produit par m³ d'eau.

Par la suite, ajouter le produit, de façon régulière, en fonction des apports d'eau neuve, de manière à maintenir une teneur en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.

Si une eau de piscine exposée aux rayons ultra-violetts de la lumière solaire possède une teneur en acide isocyanurique (souvent appelé "stabilisant") trop faible, c'est-à-dire inférieure à 25 mg/l, sa concentration en chlore devient difficile à maintenir et peut même chuter très rapidement en fonction de l'ensoleillement. Il faut donc veiller à maintenir en permanence une concentration en acide isocyanurique au minimum égale à 25 mg/l.

Une teneur en acide isocyanurique trop élevée provoque une augmentation de la turbidité de l'eau et l'inhibition de l'action du chlore ; l'eau peut alors devenir blanche ou verte. Pour éviter ce phénomène, il est nécessaire de maintenir en permanence une concentration en acide isocyanurique de l'eau obligatoirement inférieure à 75 mg/l, l'idéal étant situé entre 25 et 50 mg/l.

COMPOSITION

Acide cyanurique

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C.
- Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment.
- Si une dosette est fournie, ne l'employer que pour ce produit et la remettre, sèche, dans le seau.
- Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs.
- **NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.**

28/10/2019



Sigura

ZI La Boitardière
FR - 37400 Amboise
T : +33 (0)2 47 23 74 09

Une question ?
Assistance traitement de l'eau

0 826 102 395

Service 0,15 € / min.
+ prix appel

* En France uniquement

En cas d'urgence uniquement/In case of emergency only:

